

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU QUATORZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL INTITULÉ
*FAIRE PROGRESSER NOS RELATIONS : LA MODERNISATION DE L'ALENA ET LA
COOPÉRATION TRILATÉRALE EN AMÉRIQUE DU NORD***

INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada est heureux de donner suite au 14^e rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, intitulé *Faire progresser nos relations : La modernisation de l'ALENA et la coopération trilatérale en Amérique du Nord*.

Le gouvernement du Canada remercie le Comité pour son excellent travail et accueille favorablement ses analyses, ses vues et ses recommandations qui sont le fruit de sa mission au Mexique et aux États-Unis et de ses rencontres avec des intervenants à Ottawa. Le gouvernement a étudié soigneusement le rapport du Comité et ses recommandations et se réjouit d'y donner suite. Cette réponse est organisée autour des deux thèmes suivants :

- La modernisation de l'ALENA;
- Le renforcement de la coopération nord-américaine.

Le gouvernement remercie les membres du Comité pour leur rapport et l'intérêt continu qu'ils manifestent pour la modernisation de l'ALENA et la relation trilatérale nord-américaine.

MODERNISATION DE L'ALENA

Ce thème rejoint les recommandations 1, 2, 3 et 4 du Comité.

Des millions de Canadiens de la classe moyenne ont des emplois bien rémunérés grâce à l'ALENA. Depuis son entrée en vigueur, en 1994, les échanges commerciaux entre les trois pays signataires ont plus que triplé. De plus, le total du PIB du Canada, du Mexique et des États-Unis dépasse les 22 trillions de dollars américains, ce qui est plus que deux fois le total en 1993. Cette intégration et cette coopération sur le plan commercial nous rendent plus concurrentiels à l'échelle de la planète et sont responsables de millions d'emplois en Amérique du Nord.

Au cours des 24 dernières années, l'ALENA a favorisé l'éclosion d'une économie nord-américaine fortement intégrée et a renforcé globalement la compétitivité de la région. Au cours de cette période, le monde a assisté à l'apparition de nouvelles économies numériques et a été témoin d'avancées technologiques rapides. Un ALENA modernisé doit donc refléter cette nouvelle réalité de façon à ce que l'Amérique du Nord continue à avoir un secteur technologique dynamique et concurrentiel à l'échelle de la planète et que tous les secteurs de l'économie tirent profit de la révolution numérique. Le Canada souhaite également apporter des améliorations à l'ALENA pour faciliter les flux de biens, de services et d'investissements à l'intérieur de l'Amérique du Nord.

Le gouvernement continue de dialoguer de façon constructive avec le Mexique et les États-Unis en vue d'obtenir des résultats avantageux pour tous qui continueront à servir les Canadiens pendant les décennies à venir. Le Canada demeure résolu à promouvoir un ALENA modernisé qui fait progresser la relation trilatérale. Au-delà du fait qu'il est important que les parties prennent tout le temps nécessaire pour conclure une entente qui sera avantageuse pour l'ensemble de l'économie nord-américaine, le Canada continuera de travailler pour faire avancer les négociations en proposant des idées et des solutions créatrices susceptibles d'accroître la compétitivité de l'Amérique du Nord dans l'économie mondiale. Le gouvernement n'acceptera pas un résultat qui n'est pas dans l'intérêt du Canada.

L'adoption d'une approche pancanadienne solide et unifiée est essentielle pour protéger nos intérêts nationaux et faire avancer les priorités canadiennes dans le cadre des négociations de l'ALENA. La stratégie du Canada, qui consiste à nouer un dialogue de haut niveau avec les États-Unis, vise à établir des liens avec des Américains influents (gens d'affaires, hauts fonctionnaires et décideurs), et ce, non seulement à l'échelon national, mais aussi à l'échelon des États et des municipalités. Cette stratégie permet également au Canada de souligner le fait que 9 millions d'emplois aux États-Unis sont directement liés à notre coopération économique et commerciale, comme le sont les échanges commerciaux de 2,4 milliards de dollars américains par jour.

De concert avec les leaders dans les provinces, les territoires et les municipalités, le gouvernement poursuit une approche pancanadienne en matière d'engagement qui reflète le caractère multidimensionnel de la relation entre le Canada et les États-Unis. Dans le cadre de cette approche, le premier ministre, les membres du Cabinet, les parlementaires fédéraux, les premiers ministres et ministres des provinces et des territoires et les maires sont appelés à mener des activités de sensibilisation partout aux États-Unis. Le gouvernement et ses partenaires ont également noué un dialogue avec les États américains susceptibles de subir des répercussions économiques immédiates en cas de retrait de l'ALENA, des membres du Congrès qui siègent sur des comités clés et des gens d'affaires dont le succès est lié à l'ALENA. À travers ces activités de sensibilisation, le Canada cherche à envoyer un message clair : si les parties n'arrivent pas à préserver les avantages de l'ALENA, des conséquences négatives réelles se feront sentir dans l'ensemble de l'économie nord-américaine. Le gouvernement du Mexique et ses représentants à l'étranger sont également des partenaires précieux puisqu'ils défendent l'idée d'un ALENA modernisé, de sorte que le Canada continuera à chercher des occasions de mener des activités coordonnées ou communes de défense de l'ALENA.

Le gouvernement du Canada est conscient que le commerce est essentiel pour l'économie canadienne et les emplois au pays. Le 8 mars 2018, le gouvernement canadien s'est réjoui de participer à la signature de l'Accord global et progressiste pour le Partenariat transpacifique dont les Canadiens retireront des bienfaits pendant des décennies. Les travailleurs, producteurs, agriculteurs, entrepreneurs et gens d'affaires canadiens tireront profit de cet accord qui entraînera la diversification de nos marchés d'exportation, le renforcement de nos liens avec l'Asie-Pacifique et la création de bons emplois pour nos concitoyens. De plus, le Canada mène présentement des négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et déploie des efforts en vue de négocier des accords de libre-échange (ALE) avec le Mercosur (Marché commun du Sud), l'Inde et l'Alliance du Pacifique. Le Canada mène également des discussions exploratoires avec la Chine et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en vue de conclure des ALE.

Le Canada continuera à adhérer au principe d'un commerce ouvert basé sur des règles, tout en veillant à ce que les gains tirés des échanges commerciaux soient partagés de façon plus large et plus équitable. Pour ce faire, le Canada propose d'incorporer des clauses sur le travail et l'environnement; de renforcer le droit des gouvernements à établir des règlements dans l'intérêt public; d'ajouter un chapitre sur le commerce et l'égalité des sexes et un autre sur le commerce et les peuples autochtones.

Le gouvernement a mené de vastes consultations auprès des Canadiens et il a choisi d'adopter une approche ambitieuse qui reflète des normes élevées en matière de travail et son souci de veiller à ce que les règles du jeu soient équitables pour les entreprises et les travailleurs canadiens. Le Canada cherche donc à incorporer des obligations détaillées en matière de travail dans le cadre de la modernisation de l'ALENA.

Le gouvernement est convaincu que la protection de l'environnement doit nécessairement accompagner la libéralisation du commerce et de l'investissement. Dans le cadre de la modernisation de l'ALENA, le Canada propose d'ajouter des obligations environnementales très ambitieuses. Ainsi, le Canada voudrait que les pays membres de l'ALENA s'engagent : à maintenir des niveaux de protection environnementale élevés et une gouvernance environnementale rigoureuse parallèlement à la libéralisation des échanges; à mettre en application leurs lois relatives à l'environnement; à ne pas modifier ces lois ou y déroger pour encourager le commerce et l'investissement. Le Canada propose également l'ajout d'engagements en appui aux efforts pour lutter contre les problèmes environnementaux mondiaux, y compris les changements climatiques.

Le gouvernement est conscient de l'importance de tenir compte des considérations relatives à la problématique hommes-femmes en lien avec les ALE. C'est pourquoi le Canada a proposé l'ajout d'un chapitre portant sur le commerce et l'égalité des sexes. Ce chapitre proposerait également un cadre pour mener des activités coopératives sur des questions liées à l'égalité des sexes et au commerce de façon à ce que des femmes et des entreprises qui appartiennent à des femmes puissent saisir les occasions offertes par les échanges commerciaux et les investissements régis par l'ALENA.

Le gouvernement travaille étroitement avec ses partenaires autochtones dans le cadre des efforts déployés par le Canada pour ajouter un chapitre à l'ALENA sur le commerce et les peuples autochtones (il s'agit d'une première pour le Canada). Le gouvernement demeure résolu à poursuivre le dialogue avec les peuples autochtones afin que l'ALENA modernisé puisse mieux répondre aux préoccupations des peuples autochtones et renforcer la capacité des peuples et des entreprises autochtones à tirer profit des échanges commerciaux et des investissements régis par l'ALENA.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION NORD-AMÉRICAINE

Ce thème rejoint les recommandations 4, 5 et 6 du Comité.

L'ALENA étant la pierre angulaire de notre prospérité économique commune, les ministres des Affaires étrangères du Canada, du Mexique et des États-Unis collaborent dans le cadre des dossiers régionaux et mondiaux qui les préoccupent. En travaillant ensemble dans le cadre du Sommet des Amériques et dans le contexte du G20, nous pouvons contribuer à faire avancer la gouvernance démocratique et nos intérêts communs en matière de sécurité dans les dossiers liés aux frontières et à la criminalité transnationale. De même, les ministres du Canada, du Mexique et des États-Unis responsables de l'énergie, de la défense, de l'environnement et de la santé se rencontrent régulièrement pour faire avancer leurs priorités communes dans ces domaines afin que l'Amérique du Nord soit plus sécuritaire.

Coopération du Canada avec le Mexique

Le Mexique est un partenaire stratégique de premier plan pour le Canada et la relation bilatérale avec ce pays est une priorité pour le gouvernement canadien. De plus, non seulement le Mexique est-il l'un des principaux partenaires commerciaux du Canada, mais il est aussi un partenaire stratégique à long terme, notamment au chapitre de la prospérité économique, de la sécurité et de la mobilité.

Dans les onze premiers mois qui ont suivi la levée de l'obligation de visa pour les citoyens mexicains (le 1^{er} décembre 2016), le nombre de visiteurs mexicains au Canada a augmenté de 51 %. De plus, le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Canada facilite grandement la mobilité des travailleurs : en 2016, plus de 23 000 travailleurs agricoles mexicains sont venus travailler au Canada grâce à celui-ci.

Le Mexique est un marché prioritaire pour le Canada pour ce qui est de la promotion de l'éducation internationale, de la mobilité des universitaires et de la coopération entre les universités. Chaque année, près de 15 000 étudiants mexicains viennent étudier au Canada.

Le Canada offre aux étudiants mexicains des bourses d'études (pour faire de la recherche ou des études à court terme) dans le cadre du Programme des futurs leaders dans les Amériques. De plus, Mitacs, un organisme canadien qui finance la recherche et la formation, offre aux étudiants du Canada et de dix autres pays (dont le Mexique) un programme de mobilité dans le cadre duquel les jeunes peuvent faire des stages de recherche industrielle et de la recherche dans des universités ou des entreprises.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) offrira au *Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social* (CIESAS) une subvention de 1,5 million de dollars canadiens pour financer jusqu'à 20 bourses d'études postdoctorales qui seront attribuées à des femmes autochtones mexicaines qui étudient les sciences, les technologies, le génie ou les mathématiques.

Échanges de jeunes

Le Canada voit dans l'éducation internationale et les mécanismes d'échanges de jeunes des éléments indispensables au resserrement des liens économiques et au renforcement des capacités humaines à l'intérieur de l'Amérique du Nord. La mobilité des jeunes contribue à resserrer les liens entre les peuples, à multiplier les collaborations en recherche et à échanger davantage des expertises dans des domaines d'intérêt commun.

Les voyages et les expériences de travail à l'étranger sont pour les jeunes des occasions de se développer sur les plans professionnel et personnel. Le gouvernement du Canada encourage la mobilité des jeunes à travers l'Expérience internationale Canada (EIC), qui gère 34 ententes de mobilité ciblant les jeunes. Les jeunes de l'étranger manifestent un vif intérêt pour EIC, mais les jeunes Canadiens ne sont pas nombreux à manifester leur intérêt pour des voyages ou des expériences de travail en dehors du pays. Le Canada cherche donc à faire connaître EIC aux jeunes Canadiens, à élargir les possibilités offertes et à réduire les obstacles à la participation. Le Canada continue de chercher des occasions de signer des ententes de mobilité avec de nouveaux partenaires en vue d'offrir aux jeunes Canadiens des expériences enrichissantes à l'étranger. Le Canada accueille favorablement les possibilités de mobilité en Amérique du Nord et il continuera de travailler dans ce sens avec ses partenaires au Mexique et aux États-Unis.

CONCLUSION

Au cours des 24 dernières années, l'ALENA a été un moteur de croissance économique et de création d'emplois et a permis à l'Amérique du Nord de devenir plus concurrentielle sur le marché mondial. Dans le cadre de la modernisation de l'ALENA, le Canada continuera à œuvrer pour le maintien des éléments de l'accord indispensables à son intérêt économique, tout en cherchant des façons de rendre le nouvel accord plus inclusif et l'économie nord-américaine plus concurrentielle dans le marché mondial. Le gouvernement canadien continue de dialoguer de façon constructive avec le Mexique et les États-Unis pour améliorer l'ALENA pour que le nouvel accord renforce la relation trilatérale.

Le gouvernement canadien est conscient de l'importance d'une collaboration continue avec ses partenaires nord-américains qui va au-delà du libre-échange. Il appuie donc notamment l'éducation internationale et les mécanismes d'échange qui ciblent les jeunes de façon à resserrer les liens économiques avec les Mexicains et les Américains. Le Canada continuera de collaborer avec le Mexique et les États-Unis dans des dossiers régionaux et mondiaux et de faire avancer les priorités communes aux trois pays en vue de rendre l'Amérique du Nord plus sûre et plus prospère.